PROJET DE LOI DE FINANCES 2012

Les parlementaires du RND affichent leur position

Le projet de loi de finances 2012 constituera-t-il un enjeu particulier pour la session parlementaire en cours ? Tout porte à le croire au vu de la position prématurée affichée par les parlementaires des deux chambres du RND. Ces derniers, ont «réaffirmé le souci du gouvernement de poursuivre la promotion de la justice sociale, de la solidarité nationale et de la concrétisation sur le terrain du programme quinquennal».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) -Cette position affichée par les députés du RND des deux chambres du Parlement a été explicitement exprimée dans le communiqué ayant sanctionné la réunion présidée avant-hier par le secrétaire général du RND. A cet effet, les parlementaires du RND ont tenu en cette circonstance à «réaffirmer leur soutien au projet de loi de finances» et invitent l'opinion publique «à comparer le développement en cours en Algérie avec la situation difficile que traversent certains pays développés». Ils ont également «appelé le gouvernement à suivre de près la situation financière mondiale en vue d'éviter tout risque éventuel au pays». Concernant les réformes, les parlementaires ont souligné «leur plein soutien» aux projets de lois débattus récemment en Conseil des ministres, partant des principes démocratiques du parti et au mieux de l'intérêt suprême de l'Algérie qu'il convient de prémunir contre toute tentative de déstabilisation.

Ils ont exprimé, en outre, leur souhait d'enrichir ces projets de lois en vue de consacrer davantage de transparence en matière de processus électoral et de l'activité des partis et des associations dans le respect des lois. Il s'agit également de promouvoir le rôle de la femme dans les assemblées élues, tel que stipulé par la Constitution et le projet de loi y afférent, de promouvoir la liberté d'information et la diversité des médias dans le cadre des principes et valeurs nationaux. Le secrétaire général du RND a évoqué plusieurs points liés à ces projets de lois ainsi que la position du parti avant de donner les orientations nécessaires en vue de les accompagner et d'ancrer la pratique du pluraliste en Algérie.

Photo : Samir Sid.

Pour rappel, le Rassemblement national démocratique (RND) avait tenu samedi dernier une réunion au siège du parti, regroupant ses représentants dans les deux chambres du Parlement sous la présidence de son secrétaire général M. Ahmed Ouyahia. La réunion à huis clos des députés du RND à l'Assemblée populaire nationale et au Conseil de la nation avec le secrétaire général du parti avait porté sur l'examen des projets de lois approuvés dernièrement par le Conseil des ministres. Ahmed Ouyahia devait également donner aux représentants du parti au Parlement les orientations sur ces projets de lois que le Parlement examinera lors de son actuelle session, Pour rappel, le Conseil des ministres avait approuvé, lors de ses deux dernières réunions, le projet de lois relatif à la wilaya, les projets de lois organiques sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, les modes d'élargissement de la représentation de la femme dans les assemblées élues et d'autres sur l'information, les partis politiques et les associations. Partie prenante de la coalition présidentielle, le RND avait exprimé, faut-il le rappeler «sa grande satisfaction» suite à l'approbation de ces projets «importants qui conféreront une plus grande vitalité à l'activité politique», a-t-il dit, la considérant comme «l'affirmation de la fidélité de l'Etat à ses engagements».

A. B.

SALAH MOUHOUBI AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«Le régime a encore de la marge»

Les pouvoirs publics n'hésiteront certainement pas, selon Salah Mouhoubi, économiste et politologue membre du Conseil national économique et social (CNES), à puiser encore dans la manne financière que génère la vente du pétrole en cette conjoncture pour entretenir l'équilibre politique. Il y a néanmoins, augure-t-il, un risque sérieux de voir se développer les appétits prédateurs et la corruption. Entretien…

Propos recueillis par Lyas Hallas

***Le Soir d'Algérie* : Est-ce que l'accumulation des réserves de changes (174 milliards USD au premier semestre 2011) est un indicateur de bonne santé économique ?**

Salah Mouhoubi : Oui et non. Oui, parce qu'il est clair qu'un niveau de réserves en devises aussi élevé indique de l'aisance financière. Des ressources qui constituent une garantie pour le pays. Cela montre au moins aux investisseurs étrangers que le pays est solvable. Cependant, ce niveau de réserves n'est malheureusement pas le fruit d'une économie diversifiée, densifiée, compétitive et hors hydrocarbures, une économie créatrice de richesse. C'est le produit exclusif de l'exploitation et de la commercialisation d'une seule ressource. Une ressource éphémère, épuisable, et donc aléatoire. L'accumulation des réserves de changes dépend, en réalité, de la demande mondiale du pétrole et du prix du baril. Elle est sujette aux soubresauts de la conjoncture. Autrement dit, même si ces réserves contribuent à donner une image de bonne santé financière du pays, elles montrent surtout sa vulnérabilité et sa fragilité.

Se pose aussi la problématique de la gestion de ces ressources…

En fait, pour la gestion de ces réserves, l'Algérie est logée à la même enseigne que tous les pays du monde et place ses réserves dans les grandes banques internationales ou en achetant des bons de Trésor américain.

Dans les deux cas, les réserves sont sécurisées et procurent des revenus même si les taux d'intérêt sont faibles. L'année dernière, les revenus de ces placements ont généré 4,6 milliards USD qui ont été reversés au Trésor algérien, constituant ainsi une ressource pour le budget de l'Etat.

Plus de ressources justement, plus de marge budgétaire pour le gouvernement qui continue à acheter la paix sociale en subventionnant tout. La loi de finances 2012 prévoit des dépenses de l'ordre de 7 428 milliards de dinars (100 milliards USD), 3 150 milliards pour le seul budget de fonctionnement et 1 300 milliards de dépenses sociales…

Effectivement, la politique sociale de l'Etat est très coûteuse. Je constate ici que malgré les augmentations des salaires, on continue de subventionner les produits de première nécessité, les services publics…

C'est une politique plutôt inefficace, injuste et contreproductive. 1 300 milliards de dinars prévus pour 2012 sous le chapitre des dépenses sociales et de solidarité nationale (soutien aux prix du lait, des céréales, de l'huile, du sucre, de l'eau de l'électricité, du gaz…). Tout est subventionné et une grande partie de cette somme n'a aucune contrepartie économique ni financière.

Certes, ces subventions renforcent le pouvoir d'achat du citoyen. Plutôt, elles constituent un revenu qui n'apparaît pas dans la fiche de paie. Mais dans le cas de notre pays, elles stimulent la demande face à une offre nationale rigide, ce qui stimule l'inflation aussi et le recours aux importations. Et elles ne sont pas forcément positives pour l'économie nationale même si le citoyen en bénéficie.

Je suis conscient que la paix sociale est à ce prix, surtout dans la conjoncture actuelle. Mais il est urgent de réfléchir à une alternative. C'est plutôt vital pour l'avenir du pays d'avoir une économie sans subvention. Il ne faut pas oublier que toutes les subventions sont financées par l'exploitation et la vente d'un seul produit, les hydrocarbures.

La conjoncture marquée par une tendance haussière des prix du baril – la banque d'affaires américaine Goldman Sachs prédit un prix du baril de pétrole à hauteur de 130 USD en 2012 – est favorable pour s'autoriser le même niveau de dépenses sociales.

La vente du pétrole continuera à renflouer les caisses de l'Etat. Mais ça ne veut pas dire que cela va créer plus de richesse en Algérie si notre appareil productif reste toujours non diversifié. Il faut espérer qu'à l'avenir, ces ressources supplémentaires puissent aider au développement en Algérie, à redynamiser les secteurs productifs de richesse tels que l'industrie, l'agriculture et le tourisme, et à moderniser les secteurs névralgiques de service public.

La loi de finances 2012 prévoit aussi 2 849 milliards en autorisations de programmes. Cela portera à 87 % l'ensemble des autorisations libérées pour la mise en étude et en chantier des réalisations inscrites sur la période 2010-2014 mais posera aussi la problématique des capacités d'absorption de l'économie nationale…

La problématique des capacités d'absorption de l'économie nationale ne se pose pas parce que l'Etat ne dépense pas au-delà de ses besoins. Au moins en apparence. Et si l'outil national de production ne suffit pas, le gouvernement va recourir aux étrangers pour réaliser ce programme de développement.

La mise en œuvre de ce programme doté d'une enveloppe de 286 milliards USD aiguise de plus en plus les appétits, des nationaux comme des étrangers. Cela n'influera pas sur l'équilibre politique entretenu jusqu'ici par la distribution de la rente pétrolière ?

Il est clair que les pouvoirs publics n'hésiteront pas à utiliser cette manne financière pour renforcer la stabilité sociale et donc, l'équilibre politique.

Le danger est que l'Etat ne met pas de garde-fous et il y a un risque sérieux de voir se développer les appétits prédateurs et la corruption, la gabegie et le gaspillage.

L. H.

PROGRAMME NATIONAL DE MISE À NIVEAU DES PME

Le FCE conteste le nouveau décret exécutif

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) déplore le fait que le décret exécutif du 30 juillet 2011, fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds national de mise à niveau des PME», ne prévoit pas des représentants du patronat privé.

Dans un communiqué rendu public, le FCE précise que «le nouveau décret prévoit la composition du Comité national de mise à niveau de pas moins de treize ministères ainsi que des représentants de plusieurs organismes à savoir le Cnes, l'ANDPME, le CNC-PME, la CGCI et l'Abef». Pourtant, ajoute-t-on, «le programme de mise à niveau des PME concerne directement et principalement le patronat privé». Sans la participation des principales parties prenantes à savoir les entreprises, le FCE assure que la mise en œuvre de ce processus ne sera qu'«hypothétique». Pour l'organisation patronale, il est indispensable que les entreprises soient «paritairement représentées et mises à contribution dans les organes de pilotage et de la gestion de cette politique aux retombées potentiellement considérables». Estimant que la mise en œuvre du programme national de mise à niveau continue à être «l'otage d'une gestion centralisée et bureaucratique», le FCE considère également que de nombreuses insuffisances ont été recensées «tant dans la formulation que dans la démarche et le dispositif de mise en œuvre». Ainsi, le FCE se propose de présenter prochainement au ouvernement un rapport circonstancié sur les conditions qui «devraient présider à la conduite du programme national de mise à niveau pour assurer son succès», ajoute la même source.

Rym N.